

Conditions Générales du Programme Ambassadeurs Everping

Ce document reprend les conditions générales qui régissent la participation au Programme «AMBASSADEURS Everping » et en définit le fonctionnement. Tout participant au présent Programme accepte sans réserve les présentes conditions générales.

1. ORGANISATEUR

La société EVERPING, société par actions simplifiée au capital social de 2.667€ immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 887 645 729, dont le siège social est situé au 7 Allée de Chartres à Bordeaux (ci-après l' "Organisateur"), organise un Programme Ambassadeurs (ci-après le "Programme") pour une durée indéterminée à partir du 24 avril 2023.

2. DÉFINITIONS

Programme : ensemble des opérations décrites dans le présent document.

Site : site internet accessible à l'adresse url <https://everping.eu/programme-parrainage> sur lequel doivent s'inscrire les Participants au Programme.

Ambassadeurs : ensemble des personnes qui s'inscrivent au Programme.

Parrainés : ensemble des personnes présentées par les Ambassadeurs à l'Organisateur, après vérification de la validité du Parrainé par l'Organisateur.

Participants : les Ambassadeurs et Parrainés

Récompenses : Cadeaux attribués aux Ambassadeurs, après vérification de la validité de la participation par l'Organisateur.

3. DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le Programme a pour but de permettre aux Ambassadeurs de bénéficier de Récompenses en contrepartie de l'apport de nouveaux Parrainés à l'Organisateur, grâce à leur mise en relation du fait de l'Ambassadeur. Les Ambassadeurs ont la possibilité de présenter un ou plusieurs Parrainés, selon les modalités décrites ci-après.

4. PARTICIPATION ET DURÉE DU PROGRAMME

Seules les personnes physiques et majeures peuvent participer à ce Programme et devenir Ambassadeurs.

Pour les Parrainés, la participation au Programme est également réservée aux personnes physiques majeures.

Le parrainage est interdit à tout le personnel de la Société Everping.

Sont exclues du statut Parrainé, les personnes dont l'entreprise :

- n'utilise pas le cloud pour stocker leurs données ou des services comme G-Suite ou Office 365
- est dotée d'un parc informatique majoritairement sous Linux
- n'a pas de véritables besoins IT
- est déjà démarchée par notre équipe commerciale

Concernant les Ambassadeurs, les Récompenses concernent uniquement ceux dont le Parrainé aura été validé par l'équipe commerciale.

Le Programme est actif pour une durée indéterminée ; l'Organisateur pourra y mettre fin à tout moment, sans avoir à justifier de cette décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée en aucune manière de ce fait. Les Ambassadeurs ne pourront prétendre à une information individualisée. Le Programme sera considéré comme terminé dès lors que le Site sera rendu inaccessible.

5. FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME ET CONDITIONS DE PARRAINAGE

Pour devenir Ambassadeur, il faut :

- se rendre sur le Site et renseigner un formulaire avec les informations du Parrainé (Nom du Parrainé, Prénom du Parrainé, Adresse e-mail du Parrainé, Numéro de téléphone du Parrainé, Intitulé du Poste du Parrainé, Nom de l'entreprise du Parrainé) ;
- et ensuite renseigner ses informations personnelles (Nom de l'Ambassadeur, Prénom de l'Ambassadeur, Adresse e-mail de l'Ambassadeur, Numéro de téléphone de l'Ambassadeur);
- il reçoit alors, à l'adresse e-mail renseignée, un e-mail de confirmation d'inscription au Programme ;

Pour être confirmé en tant que Parrain, il faut ensuite que le Parrainé qui a reçu un e-mail d'invitation se rende disponible lors d'un entretien téléphonique, en visio-conférence ou via échange de courriels électroniques dans un délai de moins de 60 jours et qu'il réponde favorablement aux questions de qualification de l'équipe commerciale de l'Organisateur ;

- l'Organisateur va vérifier que toutes les conditions de parrainage ont bien été respectées. Si tel est le cas, l'Organisateur adressera au Parrain, dans un délai de 60 jours suivant le rendez-vous avec l'équipe commerciale de l'Organisateur, un nouvel e-mail l'informant qu'il va recevoir son cadeau. Si les conditions de parrainage n'ont pas été respectées, le Parrain recevra dans le même délai un e-mail lui indiquant les raisons pour lesquelles le Parrainé n'a pas été retenu

Un Ambassadeur peut présenter plusieurs Parrainés, mais un Parrainé ne peut avoir qu'un seul et unique Ambassadeur.

6. RECOMPENSES ET MODALITES D'ATTRIBUTION DES RECOMPENSES

L'Ambassadeur reçoit une e-carte cadeau Glady valable pendant une durée de 1 an à compter de sa réception (aucune réédition possible) d'une valeur de 100 € (cent euros) pour chaque parrainage validé.

7. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS

Les Participants s'engagent à ne pas utiliser le Programme de manière frauduleuse, détournée ou mal intentionnée. Les Participants reconnaissent et acceptent d'assumer seuls l'entière responsabilité du contenu de leurs transmissions à travers le Programme. Les Ambassadeurs ne peuvent pas parrainer des Parrainés utilisant une adresse e-mail temporaire. Les parrainages via des adresses e-mail temporaires ne seront pas considérés comme valides. Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du Programme, notamment afin d'en modifier les conditions générales ou d'influencer, par un moyen automatisé ou déloyal, l'attribution d'une Récompense. Les Participants s'interdisent de reproduire, copier, vendre, revendre, ou exploiter dans un but commercial tout ou partie du Programme, toute utilisation du Programme ou tout droit d'accès au Programme. Tout acte délibéré d'achat, de vente, de transfert, d'utilisation frauduleuse ou d'échange des Récompenses du Programme contraires aux présentes conditions générales ainsi que tout procédé ou manœuvre ayant pour objet l'obtention des Récompenses sans que soient intégralement respectées les conditions d'acquisition figurants dans les présentes conditions générales entraînera l'exclusion du Participant, étant précisé que dans ce cas, ces faits pourront être interprétés comme un dommage causé intentionnellement à l'activité de l'Organisateur.

Les Participants autorisent l'Organisateur à procéder à toutes vérifications nécessaires concernant leur identité, et notamment en cas d'inscriptions multiples de Participants avec des noms identiques, similaires ou fantaisistes et des adresses identiques, similaires ou fantaisistes. Ces vérifications seront effectuées dans le strict respect des dispositions légales concernant le respect de la vie privée. Toute fausse déclaration entraîne automatiquement l'élimination du Participant. Les Participants dont le comportement ne satisfait pas aux conditions générales du parrainage seront exclus du Programme et ne pourront prétendre à aucune récompense. L'Organisateur se réserve également le droit de pénaliser (annulation d'une participation) ou de disqualifier des Participants ayant un comportement ou cédant à une utilisation abusive des mécanismes du Programme (par malice ou de manière déloyale) visant à contourner les présentes conditions générales et/ou l'esprit général du Programme. L'Organisateur se réserve le droit de ne pas attribuer de Récompenses s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Programme ou de l'attribution des Récompenses. Le Participant est informé que dans ce cadre, l'Organisateur mettra en place des mécanismes de contrôle permettant de vérifier les cas de fraude.

La responsabilité de l'Organisateur est strictement limitée à l'envoi des e-mails d'information, et à la distribution des Récompenses effectivement et valablement remportées.

L'Organisateur décline notamment toute responsabilité :

- pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance des Récompenses et/ou du fait de leur utilisation, ce que les Participants reconnaissent expressément ;
- en cas de problèmes d'acheminement, de retard, de perte ou d'avaries de courrier électronique, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect ayant pu survenir lors du Programme. L'Organisateur fera tous efforts pour permettre un accès au Site à tout moment, sans pour autant être tenu à aucune obligation de résultat. L'Organisateur pourra, à tout moment, notamment pour des raisons techniques, de mise à jour et de maintenance, interrompre l'accès au Site. L'Organisateur ne sera en aucun cas responsable de ces interruptions et de leurs conséquences. Aucune indemnité ne pourra être réclamée à ce titre. L'Organisateur dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet et Internet mobile, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du Programme, ou au cas où un ou plusieurs Participants ne pourraient parvenir à se connecter au Site du fait de tout problème ou défaut technique lié notamment à l'encombrement du réseau. Il est expressément rappelé que l'Internet n'est pas un réseau sécurisé. L'Organisateur ne saurait donc être tenu pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des Participants et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des Participants au réseau via le Site. Plus particulièrement, l'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable d'un quelconque dommage causé aux Participants, à leurs équipements informatiques ou à leur smartphone et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mécanique du Programme, l'Organisateur met à la disposition des Participants, via la Site, les moyens techniques lui permettant d'inviter des Amis à participer au Programme.

Dans ce cas, l'Ambassadeur pourra, en sa qualité de détenteur et de responsable du traitement des adresses électroniques de ses Parrainés, fournir à l'Organisateur les prénoms, noms et adresses e-mails de ces derniers afin que l'Organisateur leur envoie, pour le compte de l'Ambassadeur, un e-mail. L'Ambassadeur prend la responsabilité de fournir les adresses électroniques de ses Parrainés aux fins de cet envoi. L'Ambassadeur garantit donc avoir obtenu le consentement explicite et informé des titulaires des adresses électroniques qu'il fournit à l'Organisateur.

8. MODIFICATIONS / ARRÊT DU PROGRAMME

L'Organisateur se réserve le droit, à tout moment, d'annuler, de suspendre et/ou interrompre, de reporter, de prolonger, d'écourter ou de modifier partiellement ou en totalité le présent Programme si les circonstances l'y obligent (et notamment mais non

limitativement pour cause de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté) sans avoir à justifier de cette décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée en aucune manière de ce fait. L'Organisateur se réserve le droit de changer ou de modifier, sans limitation, tout élément du Programme. Ces changements seront communiqués aux Participants sur le Site ou par tout autre moyen dans des délais raisonnables. Toutefois, certains changements peuvent avoir un effet immédiat et l'Organisateur en avertira les Participants sur le Site dès que possible. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues sera exclu du Programme. En cas d'arrêt du Programme, le Site sera rendu inaccessible.

9. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL / TRAITEMENT DES INFORMATIONS

Conformément à la Loi relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, les coordonnées des Participants pourront être traitées par traitement automatisé. Ces informations sont destinées à l'Organisateur aux fins de la participation au Programme, de l'attribution des Récompenses et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront être communiquées aux prestataires de service et sous-traitants pour l'exécution de travaux effectués pour le compte de l'Organisateur dans le cadre du présent Programme. Les Participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données les concernant sur simple demande adressée par courrier postal à l'adresse suivante : EVERPING, 7 allée de Chartres – 33000 Bordeaux (dpo@everping.eu). Les données collectées sont obligatoires pour participer au Programme. Par conséquent, les Participants qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant l'attribution des Récompenses seront réputés renoncer à leur participation au Programme. Les Participants consentent également à ce que ces informations soient utilisées à des fins Marketing, en ce compris l'envoi d'informations commerciales et publicitaires.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ainsi que la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée, le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification, de suppression, de portabilité et d'oubli des données le concernant, mais également d'un droit de limitation et d'opposition au traitement des données le concernant, qu'il peut exercer en s'adressant par courrier au Responsables du traitement (destinés à la gestion du fichier participants) à l'adresse suivante dpo@everping.eu. Le Participant peut également s'opposer à tout démarchage téléphonique en s'inscrivant gratuitement sur la liste d'opposition BLOCTEL sur le site internet www.bloctel.gouv.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Société Opposetel, Service Bloctel, 6, rue Nicolas Siret, 10.000 Troyes. En cas d'exercice de son droit d'accès aux données personnelles le concernant, le responsable du traitement peut demander, avant la mise en œuvre de ce droit, une preuve de l'identité du Participant afin d'en vérifier l'exactitude. Le Participant dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Les données du Participant sont conservées pendant le temps strictement nécessaire à la finalité poursuivie. Le Participant accepte que ses données personnelles soient transférées à des prestataires techniques pour les besoins de la collecte. A ce titre, le Participant consent au transfert de ces données. L'Organisateur met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique

pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés.

10. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Le présent Programme est soumis à la loi française et à la compétence des tribunaux français. L'Organisateur se réserve le droit de poursuivre, par tout moyen, toute tentative de détournement des présentes conditions générales et notamment en cas de communication d'informations erronées.